



1208701701

DATE DEPOT :	2012-09-21
NUMERO DE DEPOT :	2012R086918
N° GESTION :	1990B16707
N° SIREN :	380034892
DENOMINATION :	FINORDEV
ADRESSE :	5 R DE LOGELBACH 75017 PARIS
DATE D'ACTE :	2012/08/30
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL

FINORDEV

Société par actions simplifiée au capital de 2.700.000 euros

Siège social : 5, rue de Logelbach 75017 PARIS

380 034 892 RCS PARIS

GC B-16707

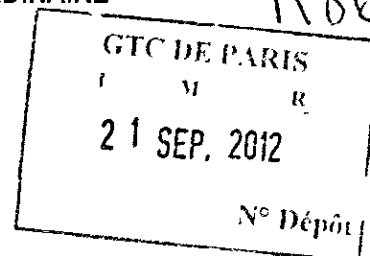
R86 914

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 AOUT 2012

PC

CC



L'an deux mille douze,
et le trente août,
à dix heures,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation verbale du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

- Monsieur Simon BELLAICHE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

-

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 45.000 actions sur les 45.000 actions émises par la Société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la majorité simple, et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- **Nomination d'un Directeur Général,**
- **Pouvoirs en vue des formalités.**

Puis, le Président ouvre la discussion

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

} —

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale autorise la nomination, pour assister le Président dans l'exercice de ses fonctions, d'un Directeur Général et décide de nommer à compter de ce jour en qualité de Directeur Général :

- Monsieur Patrick BELLAICHE
né le 26 septembre 1944 à TUNIS (TUNISIE)
de nationalité française
demeurant 5, rue du Dobropol - 75017 PARIS

Et ce pour une durée indéterminée.

Monsieur Patrick BELLAICHE, présente, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare ne se trouver dans aucun des cas d'interdiction ou incompatibilité susceptible de l'empêcher d'exercer son mandat.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures 15 minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

Monsieur Simon BELLAICHE



Monsieur Patrick BELLAICHE

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

Bon pour acceptation des
fonctions de Directeur Général

